

TABLE DES CHAPITRES.

plus grand nombre; & on prend la resolution de se poster dans la Ville même. 611

CHAP. XXIV. On fait les trois attaques en même-tems; & les trois corps de l'armée se rejoignent en peu de jours, dans la Ploce de Tlateluco. Guatimozin se retire au quartier le plus éloigné; & les Mexicains font plusieurs efforts, & usent de diverses ruses pour traverser le dessein des Espagnols. 616

CHAP. XXV. Les Mexicains font un effort pour se retirer par la voie du lac. Grand combat de leurs canots contre les brigantins, à dessein de faciliter la retraite de Guatimozin. Il est enfin pris, & la Ville se rend à Cortez. 624

Fin de la Table des Chapitres.



P R I V I L E G E
du Roy.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de nôtre Hôtel, Prévôt de Paris, Baillis, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & tous autres nos Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nôtre bien amé JEAN BOUDOT Marchand Libraire & Imprimeur de Paris Nous a fait remontrer, que sous nôtre Permission, il desiroit faire imprimer & donner au Public, un Livre intitulé HISTOIRE DE LA CONQUESTE DU MEXIQUE, ou DE LA NOUVELLE ESPAGNE. A CES CAUSES, Nous avons audit Boudot permis & octroïé, permettons & octroïons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, par tel Libraire ou Imprimeur, en tel volume, marge, caracteres, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le tems de huit années consecutives, à comencer du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer; iceluy vendre & distribuer par tout nôtre Roïaume. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, ni distribuer ledit Livre, sous quelque pretexte que ce soit, même d'impression étrangere & autrement, sans le consentement dudit Exposant, ou de ses aïans cause; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interêts: A condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre en nôtre Bibliothèque publique, un en celle de nôtre Cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier le Sieur Boucherat, Chancelier de France: comme aussi de faire imprimer ledit Livre sur de bon papier & en beaux caracteres, suivant les Reglemens de la Librairie & Imprimerie, des années 1618. & 1686. que l'impression s'en fera dans nôtre Roïaume, & non ailleurs, & de faire enregistrer ces

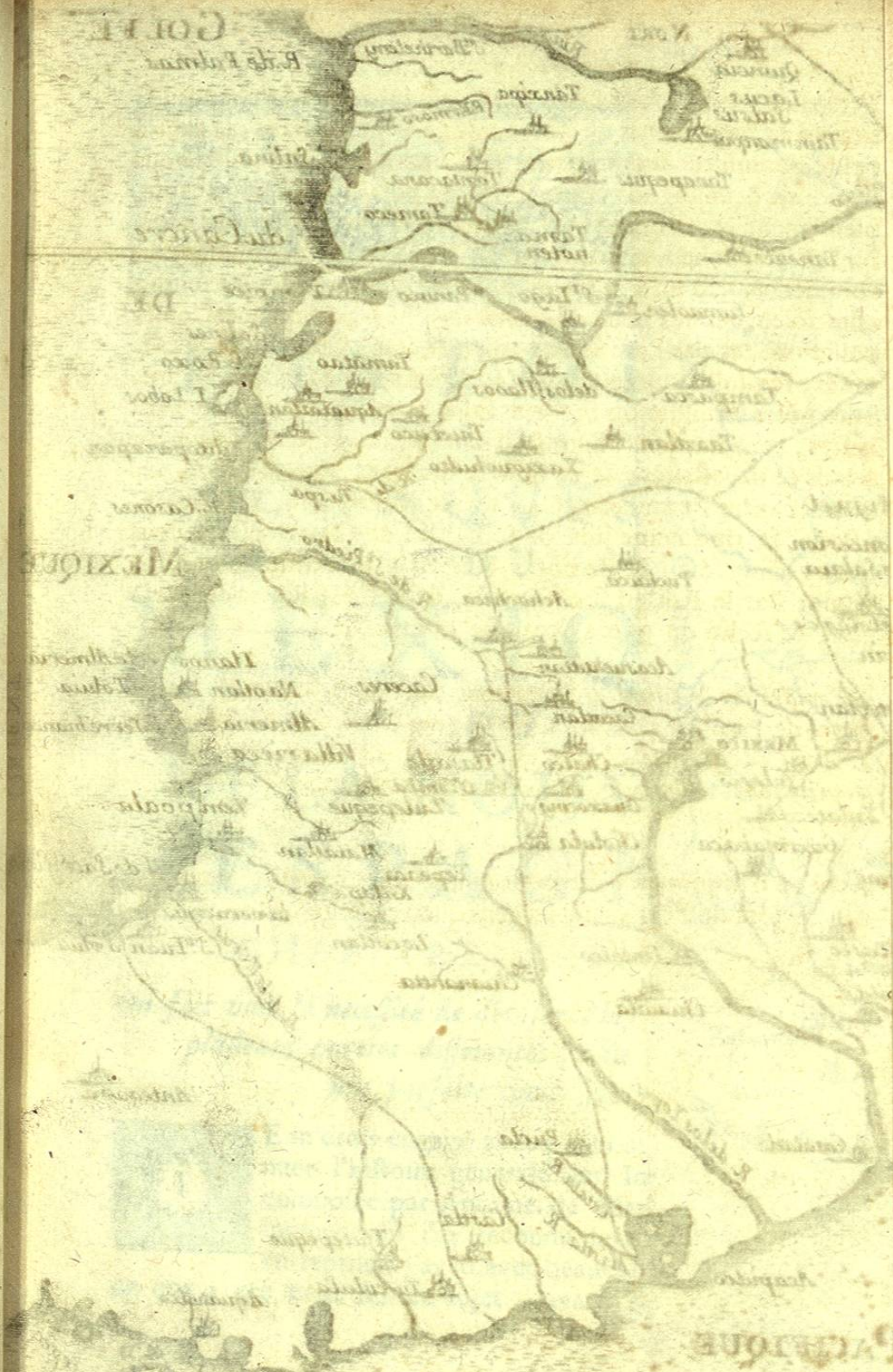
HISTOIRE

Presentes sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de nôtre bonne Ville de Paris, le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir l'Exposant & ses aïans cause, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre, l'Extrait des Presentes, elles soient tenuës pour dûment signifiées ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original. Mandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, faire pour l'exécution des Presentes, tous Exploits, Significations, & autres Actes de Justice requis & nécessaires : de ce faire te donnons pouvoir, sans demander autre Permission, CAR tel est nôtre plaisir. **DONNE** à Paris, le cinquième jour de Juin, l'an de Grace mil six cens quatre-vingt-dix, & de nôtre Regne le quarante-huitième. Signé, Par le Roi en son Conseil, **BOUCHER**, avec paraphe ; & scellé du grand Sceau de cire jaune.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 3. Juillet 1690. suivant l'Arrêt du Parlement, du 8. Avril 1653. & celui du Conseil Privé de Sa Majesté, du 27. Février 1665. Signé, P. AUBOÛYN, Syndic.

Achévé d'imprimer pour la première fois, le vingt-deuxième jour de Février mil six cens quatre-vingt-onze.

HISTOIRE





HISTOIRE
DE LA
CONQUESTE
DU
MEXIQUE,
OU
DE LA NOUVELLE
ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

On fait voir la necessité de diviser l'histoire des Indes en plusieurs parties differentes, afin d'en donner une parfaite connoissance.



E m'étois engagé avec plaisir au dessein de continuer l'histoire generale des Indes Occidentales, composée par Antoine de Herrera, & jusqu'au moment où j'ay reconnu les difficultez de cette entreprise, j'ay lû avec beaucoup d'application tout ce qui a été écrit sur ce sujet, avant & après Herrera,